

Bulgarie



Position des femmes dans la prise de décision : **0.71/5**

Position socio-économique des femmes : **1.42/5**

Violences faites aux femmes : **1.5/5**

Points phares

23%

de femmes au
parlement

13%

de femmes
présidentes
dans les grandes
entreprises

6,6%

de différentiel
femmes-hommes
dans les taux
d'emploi à temps
plein

37,2%

des femmes de
plus de 65 ans
exposées au risque
de pauvreté

7%

des enfants de
moins de 3 ans en
crèche

0,15

place en refuge
pour les femmes
victimes de violence
pour 10 000
habitant-e-s

Avortement légal
mais pas gratuit

TENDANCES :



En 2011, le ministère bulgare du Travail et de la Politique sociale a lancé une campagne visant à augmenter le nombre de femmes dans les conseils d'administration des sociétés (actuellement 16%). En 2012, le ministère a diffusé et encouragé les sociétés à signer la déclaration d'engagement de la Commission européenne « Davantage de femmes dans les conseils d'administration, une promesse pour l'Europe » invitant à appliquer des mesures auto-réglementaires pour la parité dans la prise de décision. Les sociétés bulgares ont été les plus nombreuses à signer cet engagement.

En 2009, un fonds gouvernemental de 250 000 euros annuels a été mis en place pour les ONG d'aide aux femmes victimes de violence conjugale.



Malgré les efforts déployés au niveau national pour augmenter le nombre de femmes dans les conseils d'administration, en septembre 2012, le gouvernement bulgare a décidé de s'opposer à titre préventif à la législation européenne sur le sujet.

Le versement de fonds aux fournisseurs de services aux femmes victimes de violence conjugale, lancé en 2009, a stagné en 2012, entraînant une baisse de la disponibilité et de la qualité des services proposés.

Les mécanismes institutionnels en faveur des droits des femmes et de l'égalité femmes-hommes sont en recul : le Conseil national de l'égalité entre les femmes et les hommes a été déclassé en 2012, pour devenir un organe plus déclaratif que consultatif. En 2012, le financement de la mise en œuvre du Plan d'action national sur l'égalité femmes-hommes a été supprimé.

COMPRENDRE LA BULGARIE

La Bulgarie est confrontée à de nombreux défis dans la mise en œuvre les engagements internationaux pour les droits des femmes et l'égalité femmes-hommes. L'absence de législation en faveur de la parité dans la prise de décision freine tout progrès dans le domaine. Toutefois, en matière de représentation, les chiffres bulgares se situent dans la moyenne de l'UE : 23% de femmes au parlement, 24% de femmes ministres, et 16% de femmes siégeant au conseil d'administration des entreprises. Avec 13% de femmes présidentes de sociétés, la Bulgarie se situe en 2ème position par rapport au reste de l'UE, la première place revenant à la Slovaquie, avec 20%.

Le différentiel de salaire entre femmes et hommes est haut mais dans la moyenne européenne, à 15,7% en Bulgarie, alors que le différentiel en termes d'emploi à plein temps entre les femmes et les hommes est comparativement faible : 6,6%. Toutefois, 55,9% seulement des femmes travaillent à temps plein. Les enfants de moins de 3 ans sont 7% à trouver une place en crèche publique, et 54% à trouver une structure d'accueil officielle entre 3 ans et l'âge scolaire, des chiffres parmi les plus bas d'Europe.

De même, un petit 12% de personnes âgées dépendantes sont prises en charge par le secteur public. La Bulgarie affiche les taux de pauvreté des femmes et hommes âgé-e-s les plus élevés (37,2% et 24,9%) de l'UE. Le différentiel entre les femmes et les hommes dans ce domaine y est également l'un des plus marqués, ce qui met en évidence l'importance de politiques tout au long du cycle de vie.

Le Plan d'action national contre les violences ne présente aucune analyse de genre et ne couvre que certaines des formes de violence auxquelles les femmes sont confrontées. On ne compte que 0,15 place dans les refuges pour femmes victimes de violences pour 10 000 habitants. Les associations de femmes estiment qu'une femme sur quatre a subi des actes de violence verbale ou physique. Selon l'Alliance contre la violence conjugale (une coalition de 11 ONG actives dans la lutte contre la violence envers les femmes), la proportion de femmes qui demandent de l'aide a doublé au cours du premier semestre 2012 par rapport à 2011. En novembre 2012, plus de 2600 femmes ont reçu de l'aide de l'Alliance.